



Master Spécialisé en Sciences Géospatiales et Gouvernance Foncière

Coordonnateur du Master : Moha EL-AYACHI

Objectifs de la formation :

Conscient de l'ampleur et du rôle majeur du foncier et de la gouvernance foncière dans différentes stratégies sectorielles, l'IAV Hassan II a le privilège de regrouper aujourd'hui d'éminents experts, chercheurs et acteurs de différents secteurs économiques pour le lancement d'un *Master spécialisé en Sciences Géospatiales et Gouvernance Foncière*. L'objectif ultime est de corroborer une évidence universelle :

une gouvernance foncière adéquate est gage d'une gouvernance territoriale efficiente. Ce Master permettra de préparer de futures générations capables de mesurer les besoins, d'en trouver les solutions adéquates et de penser scientifiquement et rationnellement la gouvernance foncière. Convaincue des avantages de l'approche pluridimensionnelle, l'équipe pédagogique œuvre à intégrer les nouveaux processus pédagogiques, de recherche et de développement des compétences dans un cadre évolutif, compétitif et ouvert.

Compétences à acquérir

Le Master spécialisé vise à développer chez les futurs lauréats les aptitudes de compréhension des outils techniques et législatifs nécessaires dans le domaine de la gouvernance foncière. Il vise également à renforcer les capacités de conseil aux décideurs dans un cadre d'apprentissage en équipe. A la fin du Master, les lauréats seront capables :

- d'accompagner les politiques publiques dans la maîtrise des moyens de gestion du foncier,
- d'assurer le conseil technique pour différents intervenants dans le domaine du foncier,
- de préparer des conseillers intermédiaires entre les décideurs et les techniciens,
- de mettre en œuvre une compréhension cohérente des paradigmes du foncier en Afrique et en Afrique du Nord.



Débouchés de la formation

La philosophie derrière la mise en place de ce Master est la préparation des compétences intermédiaires entre ingénierie et législation permettant de répondre à un besoin global en matière de l'action des orientations stratégiques des politiques publiques. De part l'importance que revêt le foncier en Afrique, en Afrique du Nord et au Maroc et de part le degré de performance que ce Master procure à ses candidats, il est certain qu'avec les compétences acquises les débouchés de la formation sont nombreux dans les deux secteurs privés et publics:

Au niveau africain, tous les organismes de conseil technique et consulting trouveront de ses profils des compétences de conduite d'études et d'analyse stratégique sur l'interrelation foncier et développement économique,

Au niveau national, toutes les institutions publiques, entreprises et les différents bureaux d'études vont disposer de ressources compétentes leur permettant d'améliorer toutes les interventions dans le domaine foncier à savoir l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le développement rural et urbain, la gestion de l'eau pour une meilleure valorisation des terres, les aménagements hydro agricoles et la sécurité foncière.

Programme général

Le Master spécialisé se déroule en 4 semestres. Chaque semestre se compose de 6 modules avec un volume horaire total de 300 heures par semestre.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3
Bases Mathématique	Administration du foncier	Foncier et Développement
Géodésie mathématique	Compétences cartographiques	SIG et Internet
Bases des sciences géospatiales	Acquisition et traitement des images	Applications géospatiales
Législation foncière	Législation et pratique de l'aménagement et de l'urbanisme	Evaluation foncière
Compétences communication 1	Compétences communication 2	Economie & foncier
Compétences informatiques	Techniques quantitatives	Gouvernance et qualité
Semestre 4: Stage avec mémoire de Fin d'étude (6 modules)		

Partenaires du Master



Maroc



Mauritanie



Algérie



Tunisie



Egypte



Soudan



Maroc

Conditions d'accès

Prérequis académiques :

Les candidats issus du profil Licence, Master ou Ingénieur peuvent déposer leurs dossiers et doivent disposer de diplômes suivants :

- Licence nationale en Mathématique et/ou Informatique et/ ou Physique ou diplôme reconnu équivalent issu des facultés des sciences ou sciences et techniques,
- Licence professionnelle nationale en Géomatique, Géoscience, Géo-informatique, Urbanisme et aménagement du Territoire ou diplôme reconnu équivalent issu des facultés ou instituts ne relevant pas de l'université,
- Licence nationale en sciences économiques ou gestion, en géographie, ou en droit assortie d'un diplôme de baccalauréat national en sciences mathématiques, physiques & chimies ou Sciences de la vie et de la terre,
- Ingénieur ou Master en : Sciences Géomatiques et Ingénierie Topographique, Géoinformation, Sciences Géographiques, Génie Rural, Agro-économie, Génie Civil, ou tout diplôme reconnu équivalent.

Prérequis linguistiques :

Certains modules seront enseignés en anglais. Un niveau « intermédiaire » comme minimum requis en langue anglaise est exigé pour les étudiants algériens, marocains, mauritaniens et tunisiens. Pour les candidats des pays Egypte et Soudan, il est exigé d'avoir un niveau intermédiaire au minimum en Français pour pouvoir suivre les modules enseignés en français.

Procédures de sélection :

Admissibilité :

Tous les candidats doivent soumettre leurs dossiers composés des éléments suivants :

- Copie conforme du diplôme ou certificat obtenu. L'originale du diplôme est exigée pour tous les candidats retenus,
- Copies certifiées conformes des bulletins des notes du cycle de formation poursuivie,
- Le nombre d'années exigé pour une licence est de 3 ans et pour un cycle ingénieur et master est de 5 ans,
- Les candidats issus d'un parcours Licence doivent justifier des mentions assez bien au minimum tout au long de leurs parcours,
- Les candidats issus du parcours ingénieur ou master doivent justifier au minimum 3 mentions assez bien tout au long de leurs parcours,
- La Direction des Etudes et Affaires Académique annonce chaque année la date limite de dépôts des candidatures et de déroulements des opérations des sélections et de tests.

Tests : écrit et oral

Un test écrit est programmé uniquement pour les candidats nationaux.

Les candidats internationaux sont sélectionnés sur la base de leurs dossiers selon le quota établi.

Le test écrit est programmé chaque année par la Direction des Etudes et Affaires Académiques de l'IAV Hassan II.

La liste des candidats admissibles est affichée sur le site de l'IAV (www.iav.ac.ma).

Les candidats admissibles passeront le test oral devant une commission pédagogique du Master.

L'inscription des candidats admis est effectuée après la déclaration des résultats.

Les candidats déclarés sur la liste d'attente sont invités à s'inscrire du 17 au 18 septembre 2018.

Les cours démarrent le 2^{ème} lundi du mois de septembre de chaque année académique

Nombre de candidats : 20 candidats représentant le Maroc et la Région Afrique du Nord

Frais d'étude du dossier : 240 DH

Site web : www.iav.ac.ma/nelga/

Contact : Imane Ezzabdi, NELGA Manager, nelga.manager@gmail.com, (+212)0537 68 00 17
Moha El-ayachi, Coordonnateur Master, nelga@iav.ac.ma.